

Direction Académique
des services de
l'Education Nationale
d'Eure et Loir
Division des Personnels
des Ecoles
Gestion Collective

Dossier suivi par
Laurence Dupuis
T 02 36 15 11 98
F 02 36 15 11 40
Ce.dpe28@ac-orleans-tours.fr

Cité Administrative
Place de la République
CS 70527
28019 CHARTRES Cédex

Chartres, le 21 mars 2012

Le Directeur académique des services de
l'Education Nationale d'Eure et Loir

A

Mesdames et Messieurs les enseignants
du 1^{er} degré

S/C de Mesdames et Messieurs les IEN

Objet : **APPEL A CANDIDATURE** - vacance d'un poste du dispositif R.E.P.I

J'ai l'honneur de vous faire part de la vacance d'un poste
d'enseignant au dispositif R.E.P.I. à la SEGPA du collège Les Petits Sentiers à
LUCE.

MISSIONS :

Les missions de l'enseignant du dispositif REPI sont multiples :

- afficher et impulser les objectifs pédagogiques : (rescolariser les jeunes en rupture : les réconcilier avec l'institution et les remotiver pour les apprentissages, resocialiser les élèves : leur faire reprendre confiance, développer leur curiosité...)
- assurer les enseignements auprès des jeunes.
- coordonner le dispositif avec les principaux de collège, notamment pour établir les contrats avec les élèves et pour préparer la commission d'admission.
- assurer le suivi des élèves dans leur collège d'origine après leur passage dans le dispositif.
- faire connaître le projet et l'action du dispositif aux autres acteurs éducatifs, notamment ceux de la commune, surtout lorsque celle-ci est en contrat de ville.
- de manière générale, impulser les partenariats ou pérenniser ceux déjà en place avec l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, la Protection judiciaire de la Jeunesse, la Direction départementale Jeunesse et Sports, le Conseil général, le CMPP, les conseillers d'orientation, les psychologues, les missions locales...



2/2

PROFIL :

L'enseignant recherché devra :

- avoir une expérience d'éducation en face des publics en rupture scolaire.
- avoir une bonne connaissance des nombreux partenaires.
- avoir une grande motivation et une disponibilité certaine.
- posséder des qualités relationnelles et d'animation de l'équipe pédagogique.
- savoir gérer des relations de groupe, notamment lors des groupes de parole.

PUBLIC CONCERNE

Les adolescents des collèges du bassin et du département admis au foyer des Boissières sont des élèves :

- qui se marginalisent notamment par un manque d'assiduité de plus en plus marqué ou un refus de coopération au travail dans un groupe classe,
- qui ne parviennent plus à respecter le règlement.

LOCALISATION

Poste implanté à la SEGPA du Collège « les petits sentiers » de LUCE pour fonctionnement au foyer des Boissières à Lèves (A.D.S.E.A.)

Les enseignants titulaires du CAPSAIS option F intéressés prendront contact auprès de Monsieur l'Inspecteur de l'Information et de l'Orientation (Monsieur DELPECH au 02.36.15.11.73).

Ce poste est accessible sur le mouvement via l'application SIAM sur IPROF sous le numéro ISU 1088.

Les candidats qui auront postulé seront convoqués, par téléphone, pour un entretien devant une commission qui se réunira ultérieurement.

L'affectation sera prononcée à titre définitif.

Michel REYMONDON